

Les déchets à ne pas composter :

Déchets de jardin :

- ▶ Les fruits et légumes traités, car les pesticides contenus sur leur enveloppe nuit à la prolifération d'insectes et de bactéries nécessaires à la décomposition du compost. Il convient ainsi d'éviter les agrumes du commerce qui sont dans la plupart des cas traités.
- ▶ La viande et le poisson ont besoin d'une température élevée, que l'on ne rencontre pas dans un compost individuel, pour se décomposer. Par ailleurs, ces aliments risquent d'attirer des animaux.
- ▶ Les coquilles de fruits de mer se décomposent difficilement.
- ▶ Les produits laitiers attirent les animaux et parasites, mais peuvent également étouffer le compost.
- ▶ La graisse, les huiles, la mayonnaise ne peuvent pas se décomposer facilement à des températures basses.
- ▶ Les arêtes de poisson et les os.
- ▶ Les mauvaises herbes montées en graines et les tontes contenant des plantes grainées, car ces graines résisteront au compostage et se retrouveront dans votre jardin l'année suivante. Vous pouvez faire tremper ces mauvaises herbes : les graines seront alors humidifiées et germeront dans le compost avant de pourrir.
- ▶ Les graines de certaines plantes qui peuvent germer (tomates, potirons...).
- ▶ Les feuilles de rhubarbe sont un puissant insecticide qui risque de nuire à votre compost.
- ▶ Les plantes récemment traités chimiquement.
- ▶ Les plantes malades dont les parasites ne seront pas détruits par un compost individuel.

Déchets de maison :

- ▶ Les excréments des animaux dont les parasites ne seront pas détruits par un compost domestique.
- ▶ Les déchets de toilettes sèches ne sont pas conseillés pour le compost domestique dont la température ne monte pas suffisamment.
- ▶ Le papier glacé et les papiers imprimés en couleur ne sont pas à composter. En effet, ces encres comportent des métaux lourds toxiques.
- ▶ Les plastiques, le verre, les métaux.
- ▶ Les tissus synthétiques.
- ▶ Le bois de menuiserie qui est généralement traité, y compris la sciure de bois de menuiserie
- ▶ Les couches-culottes.
- ▶ Les sacs d'aspirateur dont les poussières sont souvent synthétiques ou contiennent des métaux lourds.
- ▶ Les cendres de brique de barbecue contiennent des produits synthétiques et des traces de métaux lourds cancérigènes.

Autres déchets :

- ▶ Les algues marines doivent être auparavant dessalées sous la pluie. Elles sont un formidable apport en oligo-éléments.
- ▶ Les fumiers d'animaux, mais pas en provenance d'élevage industriel car trop pollués par différents additifs à l'alimentation. Le fumier d'herbivores est le plus adéquat ; le fumier de cheval peut contenir des graines non digérées de mauvaises herbes. Le fumier est un activateur du compost.
- ▶ La paille et le foin permettent de garder un compost aéré.
- ▶ Les plumes doivent être humidifiées avant de les incorporer afin de faciliter leur compostage.

Les déchets plus difficiles à composter :

- ▶ Les épis de maïs sont longs à décomposer, ils doivent être séchés auparavant pour tenter de les émietter.
- ▶ Le pain peut étouffer votre compost en trop grande quantité ; il convient de l'émietter si possible ou en mettre avec parcimonie.
- ▶ Les coquilles de noix, cacahuètes, noyaux se décomposent très lentement.
- ▶ Les grosses branches non broyées peuvent mettre longtemps à se décomposer.
- ▶ Les trognons de chou doivent être broyés